

---

## Tourisme et patrimoine: ad augusta per angustia / *Tourism and heritage: ad augusta per angustia*

Olivier Lazzarotti

### Résumé

*Le tourisme et le patrimoine sont deux phénomènes sociaux dont l'extension tend à devenir mondiale en même temps qu'ils se trouvent, de plus en plus, mis en liaison par leurs acteurs. Or, l'étude de ces phénomènes est, le plus souvent, menée de manière parallèle et débouche sur des appréciations parfois brutales, opposant l'un à l'autre. Ce travail s'attache plutôt à les étudier conjointement, soit autant dans leurs interactions que dans leurs inclusions pour faire apparaître la nature «dialogique» de ces rapports. Cela fait, il pose le problème de la construction des lieux et des territoires et ouvre sur celui de la construction et de la nature du Monde contemporain, en insistant sur ses articulations avec ses lieux, et les conditions de son accès pour tous.*

### Abstract

*Tourism and cultural heritage both constitute social phenomenon whose extension has become global at the moment the agents involved started to make connections between the two. Now, more often than not studies have been conducted in parallel and have sometime reached brutal conclusions, opposing one another. In contrast, this analysis tries to study both phenomenon conjointly, that is, in their interconnections and inclusions in order to show the dialogical nature of their relationship. This raises the question of how places and territories are constructed, which itself leads to the question of the construction of the nature of today's world, to be discussed in terms of the articulations of places and the conditions of accessibility for all.*

---

### Citer ce document / Cite this document :

Lazzarotti Olivier. Tourisme et patrimoine: ad augusta per angustia / *Tourism and heritage: ad augusta per angustia*. In: Annales de Géographie, t. 112, n°629, 2003. Tourisme et patrimoine. pp. 91-110.

doi : 10.3406/geo.2003.893

[http://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_2003\\_num\\_112\\_629\\_893](http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2003_num_112_629_893)

---

Document généré le 14/10/2015

# Tourisme et patrimoine: *ad augusta per angustia*

## *Tourism and heritage: ad augusta per angustia*

**Olivier Lazzarotti**

Université de Picardie - EA MIT, Université Paris 7

### Résumé

Le tourisme et le patrimoine sont deux phénomènes sociaux dont l'extension tend à devenir mondiale en même temps qu'ils se trouvent, de plus en plus, mis en liaison par leurs acteurs. Or, l'étude de ces phénomènes est, le plus souvent, menée de manière parallèle et débouche sur des appréciations parfois brutales, opposant l'un à l'autre. Ce travail s'attache plutôt à les étudier conjointement, soit autant dans leurs interactions que dans leurs inclusions pour faire apparaître la nature « dialogique » de ces rapports. Cela fait, il pose le problème de la construction des lieux et des territoires et ouvre sur celui de la construction et de la nature du Monde contemporain, en insistant sur ses articulations avec ses lieux, et les conditions de son accès pour tous.

### Abstract

*Tourism and cultural heritage both constitute social phenomenon whose extension has become global at the moment the agents involved started to make connections between the two. Now, more often than not studies have been conducted in parallel and have sometime reached brutal conclusions, opposing one another. In contrast, this analysis tries to study both phenomenon jointly, that is, in their interconnections and inclusions in order to show the dialogical nature of their relationship. This raises the question of how places and territories are constructed, which itself leads to the question of the construction of the nature of today's world, to be discussed in terms of the articulations of places and the conditions of accessibility for all.*

**Mots-clés** Tourisme, patrimoine, local, mondial.

**Key-words** *Tourism, heritage, local, global.*

Des Bouddhas de Bamiyang, ou ce qu'il en reste, aux remparts du Vieux-Québec, qui n'ont jamais réellement servi en tant que tels, mais qui semblent, aujourd'hui plus que jamais, « authentiques », des gorilles camerounais du Dja, mais aussi de ses pygmées, à ces hôtels particuliers du Marais à Paris, de La Fayette, dernier retranchement de la Francophonie aux États-Unis, à Hanoï, où celle-ci semble accompagner l'ouverture et la prospérité nouvelles du Vietnam, jusqu'à Francières où le regard hésite encore à transfigurer les ruines de bétons et de rouille d'une sucrerie picarde en témoignage d'une époque mémorable, à aucun moment, peut-être, le monde n'a semblé vibrer, tantôt en harmonie, tantôt en opposition, mais toujours avec autant de constance, des bruits du tourisme et du patrimoine.

Plus encore : chacun, aujourd'hui, est concerné par ces phénomènes, que ce soit comme spectateur ou comme acteur «bénévole» du patrimoine dans une association ou à titre professionnel. Et ces expériences directes façon- nent, de manière plus ou moins profonde et réversible, des perceptions en matière de tourisme et de patrimoine qui, dans la *doxa* actuelle, tiennent, le plus souvent, en quelques litanies : le patrimoine, notre passé, c'est bien ; le tourisme, c'est mal...

Plus étonnant, peut-être, le discours de certains scientifiques qui reprennent ces vues. J. Beauchard<sup>1</sup>, parmi d'autres<sup>2</sup>, s'inscrit dans cette option, en oppo- sant un espace qu'il nomme «transactionnel», de circulation, incluant le tourisme à un espace patrimonial (1999, p. 12-13) : «[...], les deux espa- ces, [...], s'ignorent simultanément et s'affrontent. [...]. Les nouvelles technologies semblent vouer tout territoire à n'être plus que le support de la mobilité, et il est vrai que l'explosion urbaine du vingtième siècle semble mener inéluctablement au triomphe de la métropole et à la domination absolue de la circulation». Certaines approches placent, quant à elles, le conflit au cœur de la problématique patrimoniale<sup>3</sup>.

De leur côté, les tenants du «développement durable» entonnent la même rengaine et proposent leurs indiscutables solutions : les 18 principes de la «Charte du tourisme durable», par exemple, signée à Lanzarote en avril 1995, et déclinée alors en «tourisme culturel» et «écotourisme». Ceux-ci trouvent leur prolongement dans divers projets d'aménagement : «Le tourisme durable, notion neuve en France, doit être un moyen de pérenniser la valeur patrimoniale de l'ensemble du site en ne focalisant plus l'attention des millions de touristes reçus uniquement sur les "Châteaux de la Loire" déjà mondialement connus. [...].»<sup>4</sup>

Tout cela combiné fait de ces deux champs les grands puits d'une opi- nion où chacun peut projeter ses croyances, ses affects si ce n'est ses phan- tasmes ou, parfois, et plus simplement, ses égoïsmes. De tels amalgames ne font qu'entretenir les confusions : tourisme et patrimoine, isolément comme ensemble, sont, à la fois, pleins de valeurs et vides de sens.

Nous proposerons donc une autre démarche, inspirée par la constatation d'un fait social contemporain : le tourisme et le patrimoine sont deux phé- nomènes aujourd'hui conjoints comme le révèlent, spectaculairement, les journées du patrimoine en France. Depuis leur création, en 1982, elles con- naissent un succès grandissant auprès du public. Elles déplacent plus de 10 millions de visiteurs par an. C'est du constat de cette liaison que nous par-

1 J. Beauchard, *La bataille du territoire, mutation et aménagement du territoire*, Paris, L'Harmattan, coll. Administration et aménagement du territoire, 1999, 144 p.

2 Voir, par exemple, J. Viard, *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, Aube, coll. Intervention, 2000, 170 p. ou V. Patin, «Tourisme et patrimoine en France et en Europe», *Notes et études documentaires*, n° 5059, sept. 1997, 174 p.

3 Voir, par exemple, «Patrimoine et environnement, les territoires du conflit», *Norois*, 47, n° 1, 2000, 176 p.

4 In F. Deguilly, *Proposition d'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des paysages culturels*, Dossier complémentaire, mars 2000.

tirons pour avancer d'autres hypothèses interprétatives. Cela nous forcera à aborder le tourisme et le patrimoine à la fois par ce qui les différencie, voire les oppose, et par ce qui semble profondément les solidariser. Comment, donc, se présente la relation tourisme-patrimoine, et comment la penser? Que produit-on quand on fait du tourisme et du patrimoine? Et quand on en parle?

## 1 Les boucles du tourisme et du patrimoine

Si le tourisme et le patrimoine, ce dernier pris comme notion collective, fonctionnent encore de manière indépendante, cette configuration qui se présente comme un héritage est de plus en plus rare. Car le fait marquant duquel nous partons est, désormais, leur liaison contemporaine. Les exemples choisis dans cette intention le sont en fonction de la netteté avec laquelle les modalités de cette liaison se dessinent, que les deux phénomènes s'y croisent simultanément ou successivement. En outre, en aucun cas nous n'aurons l'impression d'avoir fait le tour d'une situation, toujours très évolutive et ouverte.

### 1.1 Antagonismes

De tels antagonismes, plus ou moins forts, dressent tantôt le tourisme contre le patrimoine, tantôt celui-ci contre celui-là.

#### 1.1.1 Tourisme contre patrimoine.

Cette lecture est en particulier celle des quartiers historiques des villes. À propos de Bruges, de Venise ou de Prague de plus en plus de voix s'élèvent contre ce qu'elles estiment être une «surfréquentation» touristique dont les premiers effets seraient de détruire cela même qui en constitue le principal attrait: la qualité du lieu.

Les positions de l'ICOMOS<sup>5</sup> à ce sujet sont parmi les plus explicites et N. Bouché<sup>6</sup>, au sujet du Marais à Paris, en donne une illustration exemplaire (1998, p. 77): «[...] peut-on encore parler de ville quand toute vie urbaine a disparu, quand elle n'est plus constituée que de musées, de centres culturels, de lieux de regard et de contemplation?» Quant au cas de Venise, peut-être le plus développé dans la littérature scientifique ou même dans les media, il est utilisé pour faire apparaître la nécessité de limiter le nombre de touristes si l'on veut sauvegarder le patrimoine. L'appel passe, alors, par la notion de «capacité de charge» qui aboutit logiquement à une évaluation du nombre de touristes «supportables», comme l'avance J. Van der Borg<sup>7</sup> (1998, p. 102): «Pour Venise, on a calculé, par un moyen simple de projection linéaire, que la capacité de charge journalière était de 11 000 touristes résidents et 14 000 excursionnistes.»

5 Le «Conseil International des Monuments et des sites» (en Français) a pour but d'apporter une assistance technique au Comité du patrimoine mondial.

6 N. Bouché, *Tourisme et patrimoine urbain: les grandes interrogations*, in G. Cazes et F. Potier, 1998.

7 J. Van der Borg, *La gestion du tourisme dans les villes historiques*, in G. Cazes et F. Potier, 1998.

La démonstration s'applique aussi au patrimoine «naturel». Le travail de V. Cazes-Duvat<sup>8</sup> développe ainsi l'idée d'un «outil d'évaluation des plages» au service de la gestion intégrée des côtes, mais aussi, prétendument, d'un aménagement touristique (p. 275 et suiv.). L'arrière-plan général qui arme l'approche de la relation patrimoine/tourisme est assez clair et logique (V. Cazes-Duvat, 1999, p. 303) : «L'indice d'attractivité a en effet permis d'élaborer la liste des plages qui présentent d'importants attraits. Il reste ensuite à déterminer si ces attraits sont durables ou non, c'est-à-dire à évaluer si une pression touristique constitue une menace à court, moyen ou long terme.» Le seul scénario envisagé est donc bien pensé en termes de «menaces», et les conclusions de l'auteur ne se font pas attendre (p. 303) : «À l'échelle des îles granitiques, plusieurs exemples de développement touristique montrent bien que l'absence de réflexion sur les impacts prévisibles des projets de développement aboutit à une dépréciation du site.» Pourtant, on pourra être intrigué par ce qui se présente, finalement, comme une contradiction : les plages les plus attractives sont aussi les moins fréquentées ! Et, paradoxalement donc, celles où il y a le moins de touristes (p. 327) : «Les plages les mieux classées sont celles qui présentent des qualités naturelles remarquables. La plupart d'entre elles se trouvent à l'écart des zones anthropisées et des grands sites touristiques. Elles présentent un niveau d'équipement très faible et sont pour certaines difficilement accessibles.»

### 1.1.2 Patrimoine contre tourisme

On peut décrire des positions inverses. Elles font de la mise en patrimoine l'antidote du tourisme. Tel est le cas de l'Île d'Orléans<sup>9</sup>. Située à 5 km de Québec, elle couvre une surface de 194 km<sup>2</sup> pour une longueur de 34 km et une largeur moyenne de 8 km. Le «chemin royal» boucle sur 67 km le tour de l'Île. 6900 habitants la peuplaient en 1997.

Alors qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, point de départ de cette analyse, les habitants de l'île vivent dans une profonde ruralité, c'est dans les années 1860-1911, celles de la Première Révolution industrielle au Québec, que les choses vont évoluer plus rapidement. Parmi d'autres, le tournant des années 1860 est aussi celui du changement de regard sur l'Île : premières photographies, premiers tableaux, premier golf — de trois trous —, premiers hôtels. Les prix du sol augmentent et la spéculation foncière constitue un excellent stimulant et accélérateur d'un processus de mise en tourisme assez largement soutenu par la bourgeoisie anglo-saxonne montante.

Cette dynamique touristique se concrétise dans la création d'une nouvelle commune, Sainte-Pétronille. Elle est devenue une station touristique à la mode, rivalisant avec Tadoussac ou La Malbaie, plus en aval sur le fleuve. L'église protestante le confirme encore, ce sont, très largement, les

8 V. Cazes-Duvat, *Les littoraux des îles Seychelles*, Paris, L'Harmattan/Université de la Réunion, 1999, 366 p.

9 Voir O. Lazzarotti, «Je me souviens : Recherches au pays où le passé fait des lieux. Carnet de voyage», *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 45, n° 124, avril 2001, p. 141-164.

anglo-saxons qui ont importé le tourisme dans l'Île et qui, du coup, ont participé à son invention comme haut lieu des origines québécoises. La modernité y fait alors son entrée avec l'installation du téléphone en 1904 et de l'électricité en 1925.

Les années 1930 sont aussi ambiguës. D'une part, on achève l'ouverture de l'Île avec la construction, très controversée, du pont, finalement inauguré en 1935. Il la relie au continent et favorise le développement d'une zone balnéaire, la «plage Saint-Jean», sur la rive sud, fréquentée aussi bien comme une station estivale que comme équipement de week-end. Dans le même temps, d'autre part, émerge un courant de patrimonialisation de l'Île. Elle est reconnue par la loi du 2 mai 1935 qui l'inscrit dans sa symbolique de «berceau de la civilisation française d'Amérique», valorisant ainsi sa dimension rurale. Du coup, l'incendie en 1957 des équipements de la plage Saint-Jean, qui ne seront pas reconstruits, semble marquer, jusqu'à nos jours du moins, la fin de ce type de développement touristique. On pourrait, tout à fait, à cette échelle de temps, parler de bifurcation dont les effets les plus importants se feront sentir au début des années 60.

À cette période-là, en effet, la population connaît une nouvelle phase de croissance. De 1961 à 1991 elle est multipliée par 1,5. L'Île change alors de fonction : elle devient un lieu de vie urbain, celui d'anciens habitants de Québec qui y élisent domicile, et dont certains sont de véritables célébrités, comme Félix Leclerc, qui s'en fait le chantre, ou Jean-Paul L'Allier, alors maire de Québec. Finalement, c'est toute la composition sociale qui se transforme et cette population francophone, nouvellement résidente, soucieuse de sa situation, va encourager le renforcement de la mise en patrimoine de son territoire et limiter, *ipso facto*, son développement touristique. Par la loi du 11 mars 1970, l'Île devient «arrondissement historique». En 1978, est adoptée la loi de protection du territoire agricole afin de limiter les «risques» de constructions trop nombreuses. En 1982, l'Île prend le statut de Municipalité Régionale de Comté (MRC) ce qui renforce, encore, son autonomie administrative. Parallèlement, dans les années 70, le discours fondateur du Québec se construit à partir de la plus urbaine «Place Royale» et se détourne de l'Île. Pour autant, le tourisme ne disparaît pas. Il se requalifie, plutôt, et prend des allures plus «culturelles», avec ses «centres d'interprétations» qui exposent les grands traits de la vie «traditionnelle», au temps des goélettes par exemple.

Si mise en patrimoine et en tourisme sont le plus souvent évaluées en termes contradictoires et antagonistes, la réalité se montre, quant à elle, plus subtile. En effet, on constate, et ces exemples le confirment, que, pas plus que le tourisme n'élimine le patrimoine, le patrimoine n'élimine le tourisme. Même dans des relations antagonistes, l'un et l'autre se composent et se recomposent sans cesse, se transforment et perdurent. Il y a bien, sur l'Île d'Orléans, du tourisme après le patrimoine, mais un autre tourisme qui, on peut le penser, ne manquera pas, en retour, de modifier le patrimoine.

## 1.2 Complémentarités

L'association du tourisme et du patrimoine, si elle est, peut-être, moins souvent mise en avant, n'en est pas, pour autant, moins souvent réalisée. Il se trouve donc que le tourisme et le patrimoine peuvent, aussi, s'alimenter réciproquement.

### 1.2.1 Du tourisme par le patrimoine: la réserve du Dja

Le cas de la réserve forestière du Dja<sup>10</sup> (la RFD) illustre ce scénario particulier. Ses 560000 ha, situés en plein cœur du Cameroun forestier sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial depuis 1987.

Si l'argument de la conservation forestière a été mis en avant pour emporter la décision, celui de la mise en tourisme vient immédiatement derrière. En échange de sa protection, la réserve pourrait s'ouvrir aux visiteurs. Le tourisme légitime ainsi le classement, en même temps qu'il apporte des recettes susceptibles d'alimenter la cause de la conservation patrimoniale. Le raisonnement articulant patrimoine et tourisme est ainsi logique et bouclé.

On pourrait, cependant, douter de sa «viabilité». D'abord, parce que le nombre de touristes reste très faible, *a fortiori* si l'on élimine des comptes les scientifiques en mission. Ensuite, parce que les investissements consentis pour ouvrir de manière efficace cette région au tourisme sont de toute évidence considérables, autant en termes d'hébergement que d'accessibilité en moyens de transport. Cela n'invalide pas, pour autant, l'argumentaire. Car, même comme donnée symbolique, le tourisme fait ici partie intégrante du projet patrimonial, comme le souligne M.N. Ada (1999, p. 43) : «Conformément à cette exigence de l'Unesco [le développement touristique], la proposition de "plan d'aménagement provisoire" de la RFD datant de 1986 place parmi les objectifs de l'aire protégée la promotion du tourisme local et international comme unique activité rémunératrice à développer.»

### 1.2.2 Du patrimoine par le tourisme: les Cadiens de Louisiane.

Ailleurs, on peut décrire une situation où le tourisme stimule le patrimoine. Un des exemples les plus illustratifs est celui des Cadiens<sup>11</sup>. Arrivés en Louisiane à la suite de la déportation des populations francophones d'Acadie au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils sont environ 230000, en 1990, à vivre dans leur grande majorité autour de la capitale de leur «pays», La Fayette, à l'Est de La Nouvelle-Orléans.

Du fait de leur origine, et de leur langue, les Cadiens ont, jusqu'à une date récente, perçu leur appartenance culturelle plutôt péjorativement et ont été, ou se sont eux-mêmes très marginalisés dans la société des États-Unis. Il aura fallu attendre les années 90 pour assister à l'inversion de cette «spirale de dévalorisation». Dans cette sortie, le rôle des élites locales, influencées par leurs pratiques touristiques, en particulier en France, est

10 Pour la plus grande partie des informations rapportées, voir M.N. Ada, *Patrimoine mondial et tourisme au Cameroun: la réserve de faune et de biosphère du Dja*, Mémoire de maîtrise, Université d'Amiens, 1999, 96 p. et annexes.

11 S. Le Menestrel, *La voie des Cadiens, tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin, coll. Histoire et société, cultures américaines, 1999, 432 p.

important. Mais la venue de touristes, 25,5 millions selon les estimations pour 1997, en pays cadien, y contribue aussi largement.

Le regard d'autrui contribue en effet, dans ce cas, à activer le dynamisme de la culture locale qui se construit dans une logique de mise en patrimoine. La valorisation de nouveaux «Hauts lieux» participe tout autant à leur succès touristique qu'à la transmission de l'héritage historique auprès des jeunes générations de Cadiens.

Enfin, les ressources du tourisme n'ont pas seulement favorisé l'émergence du patrimoine. Elles ont aussi permis à ces populations de s'enrichir et, ce faisant, de s'intégrer à la société américaine anglophone dominante, achevant de refermer cette autre boucle du tourisme et du patrimoine (S. Le Menestrel, 1999, p. 378) : «L'adoption des valeurs de la société dominante, la participation à l'économie de marché et l'apprentissage de l'anglais, qui semblait présager le déclin de l'identité cadienne, se sont avérés favorables à une mobilisation ethnique.» La démonstration confond donc bien les positions de ceux qui, systématiquement, font du tourisme le destructeur des cultures locales (S. Le Menestrel, 1999, p. 12-13) : «[le tourisme] est envisagé comme partie intégrante de la culture cadienne et posé comme constitutif de l'identité du groupe».

### 1.3 Synergies

Dans d'autres situations encore, le tourisme et le patrimoine sont activés ensemble pour être orientés vers un but commun. Ils servent, en quelque sorte, d'instrument d'aménagement de l'espace et de promotion du lieu. Les exemples de Hanoï et Ho Chi Minh-ville<sup>12</sup> semblent particulièrement démonstratifs. À la suite de l'effondrement du mur de Berlin et de l'URSS, alliée traditionnelle du Vietnam et partenaire économique de très grand poids, les dirigeants vietnamiens ont engagé le pays, à l'occasion du 6<sup>e</sup> congrès du PC de 1986, dans la voie du «renouveau» (Doi Moi). Il s'agit, en partie du moins, de négocier l'ouverture au monde. De fait, les villes, notamment les deux principales, sont directement impliquées dans ce processus.

Les opérations d'urbanisme, au caractère patrimonial spectaculaire, tendent, ainsi, à favoriser la promotion du tourisme, lui-même stimulé par la construction d'infrastructures d'hébergement. Il est espéré que, dans leurs valises, les touristes porteront, aussi, d'importants capitaux étrangers (L. Nguyen, 1998, p. 241-242) : «Pour les autorités municipales, la rentabilisation de ce patrimoine s'inscrit dans une stratégie globale de financement de la modernisation de la ville par le biais des investissements étrangers.» Tel est, entre autres, l'objectif de la restauration de l'Opéra de Hanoï (M.

12 L. Nguyen, *Esquisse de la politique de modernisation et de développement urbain à Hanoï et à Ho Chi Minh-Ville*, Thèse de doctorat d'urbanisme et d'aménagement, Université de Paris VIII, Institut français d'urbanisme, 1998 ; 2 t., 563 p. Voir, également, la mise au point générale et récente : D. Weissberg, *Hanoï et Ho Chi Minh-Ville (Saïgon), double métropolisation et développement*, in G. Jalabert (coord.), *Portraits de grandes villes, société, pouvoirs, territoires*, Presses universitaires du Mirail, coll. Villes & Territoires, 2001, 296 p., p. 263-280.



Champenois, 2000, p. 29)<sup>13</sup> : «Le succès auprès du public et des responsables politiques de la réhabilitation de l'Opéra (avec l'aide d'experts français et italiens mais un financement vietnamien) a été décisif [...]. C'était en prévision du sommet de la francophonie en 1997, et sans doute le regard international aidait-il à mieux considérer les richesses existantes.»

Tourisme et patrimoine constituent, ici, les deux piliers d'une politique de réhabilitation urbaine qui, elle-même, s'inscrit au cœur d'une politique de «marketing» territorial, dans un contexte, l'Asie du Sud-Est, où les lieux se livrent une forte concurrence pour attirer les activités et les capitaux internationaux.

Non seulement, donc, il n'y a pas une seule modalité de relation entre le tourisme et le patrimoine, mais ces deux phénomènes, incessamment réactifs l'un à l'autre, se transforment réciproquement pour donner naissance à de nouvelles modalités. Et cette dialectique, alimentée par leurs différences, prend tous les aspects d'une boucle qui partant de l'un, passe par l'autre et y revient, pour être, *ispo facto*, relancée: la boucle n'est donc pas, loin s'en faut, bouclage.

## 2 La co-constitution du tourisme et du patrimoine

La description de cette «boucle» n'épuise pas l'analyse d'une liaison qui pourrait aussi se jouer dans une sorte d'inclusion réciproque: y a-t-il du tourisme dans le patrimoine et du patrimoine dans le tourisme?

### 2.1 Une logique du patrimoine: des lieux par la singularité

La mise en patrimoine d'un lieu est un processus sélectif qui met en lumière, à un moment donné, certains de ses traits considérés comme spécifiques. Dès lors, en tant que tels, ils signifient tout ou partie de son identité.

La «patrimonialisation» d'un lieu partage avec celle d'un monument deux logiques qui se renforcent mutuellement. La première est juridique. Elle concerne les règles et les conséquences du classement. La seconde est symbolique. Ce sont les systèmes de valeurs, qui articulent idéologie, morale, esthétique et, éventuellement, métaphysique. Mais elle s'en distingue, aussi, dans la mesure où le politique, soit la nature même des relations sociales qui s'y déroulent, constitue, dès lors, et le plus souvent implicitement, un enjeu essentiel.

Dans la plupart des cas, les raisons d'une mise en patrimoine trouvent leur légitimation à travers deux séries d'arguments largement complémentaires: l'appel au «sol» comme valorisation de ce que l'on voit, le paysage en premier chef; l'appel au «passé», cette histoire unique qui a fait le lieu. Sa singularité, ce qui fait qu'il est unique et mérite d'être entretenu comme tel, découle de ces deux références. Glorifications du «sol» et du «passé» s'articulent également avec une certaine conception de l'homme, celle de

13 M. Champenois, «Hanoï redécouvre son patrimoine urbain et colonial», *Le Monde*, samedi 8 janvier 2000, p. 29.

l'«homme-habitant» de Maurice Le Lannou, celui du lieu où il y vit et dont il vit. Un lieu pour lequel il est prêt à donner sa vie, la figure emblématique étant bien celle du paysan-soldat. Dans le cas de l'Île d'Orléans, en face de Québec, la mise en patrimoine insiste sur la dimension rurale du paysage, produite par le labeur inlassable de générations de paysans, eux-mêmes porteurs de l'idéal attribué aux fondateurs de l'Amérique française. C'est donc comme paysage, comme passé et comme société que l'Île d'Orléans est construite en tant que lieu patrimonial.

En outre, la patrimonialisation d'un lieu induit une part d'oubli, certaines de ses réalités historiques pouvant être «refoulées». Ce sont, parfois, les conditions qui ont présidé à son émergence, à sa «production», en tant qu'entité géographique et sociale. Ces conditions sont alors intériorisées par ceux qui y vivent, d'abord, et ceux qui le visitent, ensuite; le lieu est ainsi «naturalisé». Il n'aurait pas été produit. Du coup, il est aussi «sanctuarisé» dans la mesure où, investi des valeurs sacrées de la «profondeur» historique, de celle qui intègre la mort de générations précédentes, il devient intouchable, intransformable. En ce double sens, la mise en patrimoine des lieux relève bien d'une opération de «magie» sociale qui aboutit à leur induration dans un état donné, et à un moment donné, dans une logique d'abolition du politique au profit du groupe social qui l'a conçue. En effet, en ne pouvant prétendre transformer le lieu, c'est toute la société qui y vit et la manière dont s'organisent les relations entre ses membres qui semblent figées.

Finalement, parce qu'elle cultive ce qu'il y a d'unique, ou ce qui est prétendu l'être, dans son histoire et, éventuellement, dans ses dimensions physiques, leur mise en patrimoine renforce la singularité des lieux, leur unicité, leur caractère non-reproductible, immuable et non «délocalisable». Essentiellement donc, un lieu patrimonial est incomparable et non interchangeable, un «lieu situé» pour reprendre l'expression de J. Lévy (1999, p. 337) : «On peut parler de biens situés dans la mesure où leur valeur [...] serait considérablement affaiblie si on les déplaçait.»

Pourtant, cette logique ne peut fonctionner de manière totalement isolée parce qu'elle serait, corrélativement, considérablement affaiblie sans les gens qui se déplacent. Le patrimoine, pour être valide, a besoin du regard de l'autre, donc du tourisme qui en fait, très largement, figure. C'est à cette dimension essentielle de la réalité actuelle que renvoient les exemples du Dja et des Cadiens: un lieu devient patrimonial pour les uns par le regard des autres.

Cette «transaction» est fréquemment mise en œuvre. Les acteurs du patrimoine, surtout lorsqu'il s'agit d'élus qui en appellent au tourisme, s'adressent, d'abord (et surtout) à leurs concitoyens pour les convaincre de la «richesse» et de l'«intérêt» des actions patrimoniales entreprises ou à entreprendre. Ne serait-ce que comme éléments d'un jeu de regards et de discours transactionnels, le tourisme et les touristes sont, finalement, mis au cœur du processus de mise en patrimoine. Du reste, ils le sont d'autant plus que l'on compte sur eux pour alimenter financièrement les projets. La validation se fait alors caution si ce n'est manne.

## 2.2 Une logique du tourisme: des territoires par la mobilité

Le phénomène touristique, quant à lui, est un cas particulier de la mobilité spatiale humaine. Les touristes sont des hommes qui, en mouvement, traversent différents lieux, ou y séjournent temporairement. Le «déplacement», au sens précis du terme, c'est-à-dire en tant que changement de lieu, est donc ce qui fonde le tourisme, comme le montre R. Knafou *et alii* (1997). En outre, les touristes se livrent, *a fortiori* dans les lieux touristiques, à des pratiques spécifiques. Différentes des habitudes quotidiennes, elles différencient le tourisme d'autres types de voyages, comme les voyages d'affaires, pris sur le temps de travail et dans ses normes, même s'il arrive que les deux activités coïncident pour un temps.

Certaines conditions favorisent la mobilité touristique. Les unes touchent à la mobilité elle-même, en particulier à sa sécurisation, tant dans son déroulement que dans l'assurance du retour. Mais d'autres, qui nous intéressent peut-être plus particulièrement ici, sont liées aux lieux eux-mêmes, à leur organisation et à leur configuration. Elles se réalisent, au mieux, dans les stations touristiques où s'appliquent quelques principes récurrents <sup>14</sup>.

### 2.2.1 Reconnaître sans connaître

En déplacement, le touriste est, nécessairement, confronté à son altérité, soit, en partie, à ce qui lui est inconnu des lieux eux-mêmes, de leurs occupants et de leur culture. Et cette altérité qui constitue un obstacle à la mobilité est pourtant, dans une certaine mesure, parce qu'elle marque une rupture avec la vie quotidienne, l'un des ressorts du tourisme. En revanche, trop forte, elle peut freiner le tourisme parce que les touristes risquent, du coup, de se sentir trop étrangers au lieu et, par ignorance et crainte d'être perdus, ne pas prendre le risque d'y venir.

La réussite des lieux touristiques réside donc dans celle de ce subtil mélange d'étrangeté et de similitude qui, tout en marquant leur spécificité, n'en interdit pas l'accès. C'est entre autres sur ce principe que fonctionne un lieu touristique typique: la station. Toutes offrent des points communs. Parmi eux figurent les équipements d'hébergements, hôtels, campings, etc., dont l'usage est largement standardisé et, dans une certaine mesure, déjà connu. On trouvera également des équipements récréatifs, des tennis aux golfs, aux plaisirs de la mer ou de la glisse montagnarde, etc., dont les modes d'usage restent indépendants de leurs coordonnées géographiques. Les plans des stations, eux-mêmes, organisant l'agencement des différents équipements, répondent assez largement à deux formes fondamentales, aisément reconnaissables et praticables: le damier et l'éventail. Chaque touriste ayant l'expérience d'une station peut donc être aussi à l'aise dans toutes les stations construites sur ce modèle. L'expérience acquise ici vaut là, parce que la structure des lieux, qui ne sont pourtant pas les mêmes, est identique. Ainsi, la pratique d'une seule station, en donnant les clés du standard, donne accès à la plupart des autres.

14 Voir O. Lazzarotti, «Tourismus: Von Orten und Menschen. Voyage», *Jahrbuch für Reise & Tourismusforschung*, 2001, p. 72-78.

### 2.2.2 Être loin sans être lointain

La mobilité touristique n'est donc pas le saut dans l'inconnu total, même s'il est possible de la faire passer pour telle, par exemple pour des raisons commerciales. Tout le travail, celui sur l'image entre autres, consiste donc à produire cette distorsion de l'espace qui maximalise la distance sociale, le dépaysement, mais minimise le franchissement de cette distance par des moyens de transport faciles d'usage et qui facilitent l'accessibilité aux lieux. Autrement dit, un lieu touristique doit, tout à la fois, présenter les qualités de l'éloignement et de l'accessibilité, être loin sans être lointain.

De ces appréciations émerge l'idée que les lieux touristiques, pour fonctionner au mieux, doivent présenter certains caractères de standardisation, c'est-à-dire de mise à des normes qui les rendent praticables par le plus grand nombre de gens. Mais cette standardisation n'équivaut en rien à une uniformisation. Standardiser, c'est rendre accessible les singularités et non les effacer. Donc, le tourisme produit des singularités locales, ou, au moins, incite à le faire. Et cette tendance s'accorde, quand elle ne l'est pas elle-même, avec la patrimonialisation des lieux.

Ces remarques peuvent conduire à formuler une hypothèse sur la relation entre tourisme et patrimoine. Si, comme nous l'avons vu, le tourisme se nourrit, même en partie, des singularités locales, il ne s'oppose donc pas au patrimoine qui, lui, les entretient et qui favorise ainsi en retour le tourisme. De fait, dans ce processus, le tourisme apparaît donc comme porteur, si ce n'est transporteur, de patrimoine, autant que le patrimoine appelle le tourisme. Loin de s'opposer, comme il est souvent dit, tourisme et patrimoine se valorisent et se renforcent réciproquement et, de plus en plus, inséparablement. Ainsi, selon des modalités dont la palette n'est jamais achevée, la différence entre les deux phénomènes les rapproche pour alimenter une dynamique véritablement co-constitutive qui, elle-même, est une source de nouvelles diversifications.

## 3 Tourisme et patrimoine : dialogique et contrôle des territoires et des lieux

Telle que décrite, la relation tourisme-patrimoine est donc faite, à la fois, d'interactions, multiples s'il en est, mais aussi d'inclusions. Elle est ainsi beaucoup plus subtile que les approches classiques ne le montrent, tant dans sa réalité que dans ses potentiels. La dialectique du tourisme et du patrimoine est, tout à la fois, polymorphe et ouverte. Une telle réalité pourrait trouver sa qualification dans la « dialogique » qu'É. Morin définit comme cette (2001, p. 281) : « unité complexe entre deux logiques, entités ou instances complémentaires, concurrentes et antagonistes qui se nourrissent l'une de l'autre, se complètent, mais aussi s'opposent et se combattent ». L'intérêt de cette notion, si ce n'est sa nécessité, apparaît doublement. Le premier est de donner la possibilité d'intégrer des configurations classiquement opposées. Le second est d'inviter à appréhender ce phénomène social non comme un résultat, mais comme un processus.

Celui-ci, pris dans sa dimension géographique, touche à l'immobilité et à la mobilité, ainsi qu'à leurs relations. Le patrimoine, parce qu'il participe à la production des «lieux situés», s'apparente à une immobilité. Le tourisme, en tant que mobilité, met en liaison différents lieux et participe ainsi à la dynamique des territoires. Mobilité et immobilité, tout comme patrimoine et tourisme, sont ainsi pensés dialogiquement, comme des phénomènes co-constitutifs issus, par hypothèse, d'une même logique dont on peut, dès lors, penser qu'elle participe aussi à la construction des lieux et des territoires.

Et, si le tourisme et le patrimoine se présentent bien, aujourd'hui, comme l'un des sièges intenses de l'invention sociale, c'est, précisément, parce qu'ils mettent en cause, implicitement, les constructions locales et territoriales. Cela les situe, *ipso facto*, dans l'ordre des phénomènes politiques, parce qu'ils mettent en cause le rapport à l'Autre. Et cela confirme les constats introductifs: la société tout entière s'y projette, et avec fracas, parce que, sans doute, elle y joue une partie de son devenir.

On peut, alors, décrire, parmi d'autres, quelques processus à l'œuvre dans ce jeu ininterrompu de contrôle des territoires et des lieux.

### **3.1 Par la présence des touristes, le regard patrimonial pour des rattachements territoriaux**

La mise en patrimoine de lieux revient, aussi, à affirmer leur rattachement à un territoire. Et les touristes, pour leur part, assurent par leur mobilité, leurs regards et leurs usages le fonctionnement et la validation de ce rattachement qui peut se faire selon des modalités variées.

#### **3.1.1 L'intégration d'espaces marginaux au territoire national**

La mise en patrimoine de la réserve du Dja n'est pas, géopolitiquement, anodine. Le gouvernement camerounais y voit le moyen d'affirmer son autorité sur les populations forestières, Pygmées et Bantous, mais aussi sur les richesses en bois de leur territoire, de cette partie du pays, tout en obtenant le bénéfice d'une reconnaissance internationale. De l'autre côté, les instances internationales saisissent cette occasion pour s'implanter, d'une manière ou d'une autre, dans cette partie du monde. En effet, dans ce cas précis, mais qui n'est pas unique, les mesures de protection et de gestion qu'impose l'inscription dépassent de beaucoup les capacités financières du Cameroun. Ceci implique, de fait, le recours à l'aide via des ONG qui imposent ainsi une présence internationale à caractère politique.

Ailleurs, l'étude comparée de trois montagnes <sup>15</sup>, le Mont-Blanc, le Toubkal et l'Everest, a clairement permis de montrer comment, selon des temporalités certes différentes, le tourisme a participé au même processus d'intégration à un territoire national d'espaces marginaux (S. Boujrouf *et*

15 S. Boujrouf, M. Bruston, Ph. Duhamel, R. Knafou et I. Sacareau, «Les conditions de la mise en tourisme de la haute montagne et ses effets sur le territoire. L'apport d'une comparaison entre le Haut-Atlas et le Népal mise en perspective à l'aide du précédent alpin (exemple du massif du Mont-Blanc)», *Revue de Géographie Alpine*, n° 1, t. 86, 1998, p. 67-82.

alii, 1998, p. 75) : « Dans les trois cas, le tourisme a été l'un des processus de la conquête totale du territoire. »

En France, encore plus tôt, la présence des touristes fut l'une des voies de l'intégration nationale des marges du territoire, en même temps que la mission héliographique de 1851 recensait « les monuments historiques dont le sol est couvert [et qui] font l'admiration et l'envie de l'Europe savante <sup>16</sup> ». Du coup, l'on peut alors, avec R. Knafou et alii (1997, p. 196-197), proposer cette règle générale : « Par la connaissance des espaces au travers de la publicité et des guides touristiques, par la cartographie et l'invention de la toponymie des lieux, jusque-là non distingués, par l'accélération du développement du réseau ferré, et par d'autres actions encore, les touristes ont contribué à l'entreprise d'appropriation du territoire national dès le Second Empire ». Dans ce cas, comme dans d'autres, actuellement <sup>17</sup>, tourisme et patrimoine participent aux constructions nationales et à leurs renforcements.

### 3.1.2 Tourisme, patrimoine et convoitises territoriales

Ailleurs, dans une configuration différente et selon des modalités propres, le cas des îles Galápagos révèle les implications territoriales considérables du tourisme et du patrimoine. Ces îles, couvrant 8000 km<sup>2</sup>, ont été inscrites au patrimoine mondial en 1978. Elles constituent un archipel situé à environ 1000 km à l'Ouest de l'Équateur et peuplé de près de 15000 personnes. Cet espace suscite bien des convoitises.

Ch. Grenier <sup>18</sup> s'applique à montrer comment les différentes fonctions animant l'archipel travaillent, implicitement, à l'affirmation d'intégrations territoriales différentes, si ce n'est antagonistes (1996, p. 10) : « L'histoire des Galápagos est celle des usages successifs de ces îles par des acteurs étrangers qui les ont intégrées au Système Monde sous la forme d'un "espace ouvert", que l'Équateur n'aura de cesse de refermer quelque peu pour y affirmer sa souveraineté ».

D'un côté, l'Équateur est dans une logique d'intégration nationale, soutenue par l'administration et encouragée par une politique de peuplement. Cela aboutit, en 1973, à faire de l'archipel la 21<sup>e</sup> Province de l'État. De l'autre, des logiques internationales; les États-Unis par exemple, affirment directement leur présence depuis l'installation d'une base militaire en 1942.

Dans ce contexte, les naturalistes, consciemment ou non, ne font pas preuve d'innocence. Ils ont, les premiers, travaillé à l'ouverture des îles. Charles Darwin aurait été l'un des premiers à y venir, en 1835. Ce voyage revêt la valeur symbolique d'un acte fondateur au regard de la patrimonialisation actuelle. Cette dernière trouve sa raison institutionnelle dans les statuts de la Fondation Charles Darwin, déposés (cela est symbolique) à

16 Rapport présenté au roi, le 21 oct. 1830, par M. Guizot, cité in F. Choay, 1996.

17 Voir, par exemple, O. Lazzarotti, « Angkor: faut-il réveiller la Belle au Bois dormant? », *TÉOROS*, 20, n° 3, automne 2001, p. 54-58.

18 Ch. Grenier, *Réseaux contre nature. Conservation, tourisme et migrations aux îles Galápagos (Équateur)*, Thèse, dirigée par R. Pourtier, Université de Paris I et Orstom, 1996, 768 p. et annexes; Ch. Grenier, *Conservation contre nature. Les îles Galápagos*, IRD Éditions, coll. Latitude, 2000, 23, 376 p.

Bruxelles. Ses soutiens sont étatsuniens, britanniques, français, allemands, etc. Or, ici, le pont entre patrimonialisation et tourisme est assez direct (Ch. Grenier, 1996, p. 178) : « En “naturalisant” les Galápagos par leur conception de la conservation, par l’installation d’une base de recherche permanente, par les nombreuses expéditions scientifiques et par la diffusion internationale d’une image idyllique de ces îles afin de stimuler les donations pour la Station, les scientifiques ont ouvert la voie au tourisme. »

À qui appartiennent donc les Galápagos? Aux conflits d’usage qui sont parfois forts, en particulier entre les logiques de l’observation scientifique et celles de l’exploitation des richesses par les résidents locaux (les tortues et les holothuries entre autres), correspondent des conflits d’intégration territoriale, de l’Équateur aux États-Unis et, dans une certaine mesure, à l’Europe. Ici, le patrimoine et le tourisme légitiment un type d’activité et les modalités d’une présence humaine qui, eux-mêmes, contribuent à rattacher l’archipel à une logique territoriale précise.

Au-delà de cet exemple, on peut conclure que le tourisme, qui mobilise des hommes que stimule l’argument patrimonial, et le patrimoine, qui apporte les touristes, ne sont jamais, de ce point de vue, des activités anodines. Elles sont au contraire porteuses d’une conception territoriale et géopolitique, donc politique, implicite peut-être mais forte. La présence humaine, en tant que pratiques et regards, participe bien à l’animation, donc à la définition des lieux et des territoires, donc à celle de leur forme comme de leurs normes.

### **3.2 Le patrimoine, récit fondateur d’un lieu validé par le tourisme**

Le cas, banalement significatif, de la commune de Francières<sup>19</sup>, située à une quinzaine de km à l’Ouest de Compiègne en plein plateau picard est illustratif de l’enjeu que peut représenter la mise, ou non, en patrimoine et en tourisme d’un lieu dans le cadre d’un territoire, fût-il de surface modeste.

La sucrerie de Francières, construite en 1829 et fonctionnelle jusqu’en 1969, est un héritage à plus d’un titre : en tant que témoignage archéologique de l’activité betteravière et sucrière de la Picardie d’une part, en tant qu’évocation d’un mode de vie, voulu par un patronat tout à la fois paternaliste et catholique, de l’autre. Celui-ci édifia ici un lieu de production, conçu en même temps comme un lieu de vie. Construite aux limites du finage communal, elle figure une organisation locale dominée par le poids politique et économique de ses propriétaires, également à la tête de la Mairie, quasiment sans interruption de 1919 à 1965. Les descendants, encore présents sur l’exploitation, aimeraient en faire un lieu patrimonial en demandant le classement de ce qu’il reste des bâtiments.

Mais cette « mémoire » là n’est pas celle de tous. D’autres, agriculteurs, indépendants, qui résident dans le village, n’ont nulle envie de faire la promotion d’une sucrerie qui représentait, aussi, un lieu et un mode de pou-

19 O. Lazzarotti, « La sucrerie de Francières (Oise) : friche industrielle ou élément du patrimoine? », *Hommes et Terres du Nord*, 1999, n° 2, p. 123-128.

voir qui leur était politiquement défavorable. Et le jeu est encore compliqué, actuellement, par l'arrivée importante de nouveaux venus, les néoruraux. Ceux-ci, des urbains venus résider à la campagne pour la représentation qu'ils s'en font, sont attachés, à la fois, à l'idée patrimoniale et à leur tranquillité et, dans ces conditions, le choix de positionnement risque de ne pas être aisé.

Dans un tel contexte, la reconnaissance patrimoniale de la sucrerie croise de forts enjeux locaux, parce qu'elle met en cause tout ce qui peut fonder un territoire. Son histoire, d'abord: est-elle un élément fondateur de la localité, ou un lieu à part, en soi? Son fonctionnement, ensuite: avec le projet de mise en patrimoine est soutenu celui de l'ouverture d'un musée du sucre. L'hypothèse d'une fréquentation touristique que certains espèrent forte ne pourrait que remettre en cause, d'une manière ou d'une autre, la relation entre un «centre» et une «périphérie». Bref, la question du patrimoine pose, à elle seule, celle du devenir de l'ensemble du territoire communal et, du coup, de la société de ses résidants. Et tout cela peut être condensé dans une notion: c'est l'identité tout entière de ce village qui se joue dans l'opposition de deux idées, au moins, que l'on s'en fait et dont les options conditionnent la reconnaissance, ou non, de la sucrerie comme élément du patrimoine.

Le patrimoine propose une lecture des lieux. Ici, c'est tout le récit de l'histoire locale, de son mythe fondateur à son Âge d'or. Et le touriste, en tant que regard extérieur, peut le valider. Ce qui est en jeu est bien, alors, l'idée que l'on se fait du lieu, celle-là même qui en conditionne les grands choix d'aménagement présents, donc l'évolution future. Toute l'organisation du lieu, sa configuration et son fonctionnement sont donc, à travers le tourisme et le patrimoine, directement impliqués.

### **3.3 Du nettoyage des pierres au «nettoyage» social?**

En agissant sur les pratiques et sur les lectures des lieux et des territoires, tourisme et patrimoine agissent, finalement, sur ce qui fait leur principale épaisseur: les hommes et les femmes qui, d'une manière ou d'une autre, les animent.

Le cas du Marais, à Paris, quartier de résidences aristocratiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, puis quartier industriel et insalubre au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup>, offre un bel exemple de ce qui peut être dit à ce propos.

L'intérêt historique de ce quartier<sup>20</sup>, la mise en valeur de sa période aristocratique, aboutit, dans les années 60 où nous faisons commencer l'étude de ce cas, à cette dernière bifurcation, celle du «triomphe de la conservation<sup>21</sup>». C'est d'abord la Commission du Vieux Paris qui s'attaque à la question des industries et propose de les délocaliser. Dans le mouvement,

20 Pour une approche détaillée de ce mouvement, voir, par exemple, A. Gady, «De "l'îlot insalubre n° 16" au plan de sauvegarde et de mise en valeur: un siècle pour sauver le Marais», in *CREPIE*, n° 59, 1997, p. 91-111.

21 L'expression est reprise des *Cahiers du Crépif* (1997), n° 59, p. 7.



après les procédures d'expropriation, c'est l'ensemble du système spatial mis en place au XIX<sup>e</sup> siècle qui est remis en cause. En outre, il existe un projet local alternatif dont les efforts multiples et, finalement, assez coordonnés (des restaurations, comme celle de l'hôtel de Vigny en 1961 ; des festivals, comme le festival du Marais, rassemblant, en 1964, 64 000 visiteurs ; des expositions, comme celle organisée par le musée Carnavalet en 1963 : « le marais, âge d'or et renouveau », etc.) sont autant de pas qui conduisent au classement en « secteur sauvegardé ». Ce sera le 13<sup>e</sup> du genre, selon les termes que prévoit la loi Malraux, sous une première forme en 1964, puis à sa version élargie en 1965. Un nouveau plan est adopté en 1969, puis un autre en 1976 et encore un autre en 1992.

Au-delà du récit, au demeurant très incomplet, d'une mise en patrimoine, confortée par des activités récréatives, ce qui compte est de se faire une idée des transformations sociales qui l'accompagnent.

Une première série d'observations, rapportée par J. Faure<sup>22</sup> (1997), porte sur l'évolution des activités professionnelles, de 1965 à 1990, grande période de mutation patrimoniale. Si les commerces d'objets d'art prennent de l'importance (+ 177 %) ainsi que les agences bancaires et de voyages (+230 %), le secteur de l'alimentation enregistre une baisse significative (-43 %), ainsi que celui des équipements de maison (-51 %) et de la bijouterie-horlogerie (-47 %). Ce dernier phénomène étant aussi lié à la diminution des activités artisanales. Cela, entre autres, signale le changement de nature et de fonctionnement de ce quartier, même si l'on peut relativiser un peu ces constats dans la mesure où ces tendances se retrouvent, aussi, dans les centres-villes actuels. En outre, l'artisanat et la petite industrie connaissent le même déclin, avec des disparitions significatives, en particulier celle des activités liées aux matériels plastiques, alors que d'autres secteurs prospèrent davantage, comme l'imprimerie, mais aussi les études-conseils ou encore les commerces de gros.

En même temps, c'est la composition sociale de la population qui change. Il y a, certes, la baisse du nombre des habitants. Bien qu'il n'y ait pas de statistiques portant sur le secteur sauvegardé lui-même, on enregistre, pour le 3<sup>e</sup> arrondissement, une diminution de 45 % de la population entre 1965 et 1990 et, pour le 4<sup>e</sup>, une baisse de 47 %. Et cela s'accompagne d'une baisse du nombre des résidences, ce qui alimente une tendance à la dé-densification.

Mais on peut, aussi, parler de recomposition. Le nombre d'étrangers est plus important, en particulier les Asiatiques. Celui des étudiants progresse. Et, pourtant, le quartier vieillit : le nombre des plus de 65 ans a doublé entre 1962 et 1990. Concernant la population active, on enregistre une baisse substantielle (-50 %) des effectifs entre ces deux mêmes dates, tout en assistant à celle des catégories professionnelles effectuant des travaux manuels. En revanche, le nombre des cadres supérieurs croît.

22 J. Faure, *Le Marais, organisation du cadre bâti*, Paris, l'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 1997, 254 p.

L'instauration du plan a, à n'en point douter, largement contribué à accélérer, voire renforcer une tendance généralisée qui s'apparente, au fond, à un processus de *gentryfication*<sup>23</sup>.

Le Marais, aujourd'hui, est en train d'évoluer vers une autre situation, caractérisée par la présence d'une importante communauté homosexuelle. Même si cela nous éloigne de notre problématique, le passage par le patrimoine fait partie intégrante de ce trajet.

Cet exemple, loin d'être unique, est au contraire bien courant: la mise en patrimoine d'un lieu, s'accompagne, le plus souvent, de sa recomposition sociale. Et tout se passe, finalement, comme si le véritable enjeu du patrimoine et du tourisme était la définition et le fonctionnement des lieux et des territoires, compris en tant qu'entités sociales, c'est-à-dire mettant en cause les relations, entre eux et par rapport aux autres, des hommes et des femmes qui les peuplent. Le tourisme et le patrimoine sont, ainsi, deux phénomènes dont on vient de faire jaillir la dimension pleinement politique. De fait, ils bouclent, sans nouer, les traits essentiels qui fondent la vie sociale, du rapport au temps, au rapport au sol et, surtout, au rapport à l'Autre. On peut, alors, inverser la proposition. Et si le tourisme et le patrimoine étaient, consciemment ou non, instrumentalisés par ces acteurs dont le projet serait, finalement, d'affirmer, en même temps que leur présence, leur conception des lieux et des territoires? Dans ces conditions, est-ce par hasard si les deux phénomènes tendent à se mondialiser?

### 3.4 Du monde et de ses lieux

La notion de patrimoine fait bien l'objet, depuis 1992, au-delà des différences nationales, d'une convention internationale qui en définit, «mondialement», les critères de distinction. Cette convention se réfère à une «valeur universelle exceptionnelle» des sites et monuments, culturels ou naturels. Mais qu'il soit permis de douter de la réalité de l'universalité d'une telle définition qui, même prise en son sens le plus large, demeure marquée du sceau de conceptions européennes reformulées par des États-Unis soucieux d'y faire entrer les merveilles de leurs propres monuments de nature. Cette «valeur universelle exceptionnelle» reste donc très circonstanciée comme le montre du reste la carte qui peut en être faite<sup>24</sup>. Les mobilités touristiques, quant à elles, même si elles ont, aujourd'hui, les moyens matériels d'une ambition planétaire, restent, dans leurs pratiques majoritaires, ni également diffusées, ni également partagées. Le tourisme, phénomène occidental, ce sont essentiellement des Occidentaux, au sens large du terme, qui vont en Occident<sup>25</sup>. Tourisme et patrimoine, tant par leur histoire que par leur diffusion, sont bien des pratiques et des conceptions issues du monde occidental.

23 Sur ce thème, voir M. Pincon et M. Pincon-Charlot, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Paris, Payot, 1992.

24 Sur cette question, voir O. Lazzarotti, «Patrimoine et tourisme: un couple de la mondialisation», *Mappemonde*, 57, n° 1, 2000, p. 12-16.

25 Ph. Violer, «Points de vue et lieux touristiques du monde», *Mappemonde*, 57, n° 1, mars 2000, p. 7-11.

Pour autant, il est incontestable qu'elles produisent une certaine « mondialité » parce que la très grande force du tourisme et du patrimoine est, finalement, que chaque société particulière peut y trouver des cadres propices à la reformulation de ses propres valeurs, si ce n'est de ses pratiques. Il est bien dans l'idée de la condition humaine universelle d'entretenir un rapport au temps, au sol et à l'Autre. De ce fait, l'un et l'autre sont, aujourd'hui, accessibles, autant comme valeur que comme pratique, à une très grande partie des habitants de cette planète, pour ne pas dire tous. Toute société peut se construire un patrimoine; toute société peut devenir touristique.

Le monde en devenir qui se joue, aussi, dans la relation tourisme-patrimoine présente, ainsi et à la fois, tous les caractères de l'unité et de la diversité. Sa dynamique et ses fondements ne sont plus dépendants de sa capacité à englober des sociétés distinctes sous la houlette d'une seule logique territoriale, ce qui revient à les homogénéiser autour d'un centre unique, suivant un modèle qui pourrait rappeler celui du Monde européen au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Ils ne reposent pas plus dans celle de générer, pratiquement à l'infini, des lieux différents. La singularité présente du Monde à laquelle participe l'actuelle relation tourisme-patrimoine, et qui, réciproquement, en émerge, est dans cette capacité à fédérer des différences. Polycentré, multiculturel, sa pertinence et sa vigueur dépendent de sa manière d'articuler les liens entre ses différences. Du coup, la multiplication des situations particulières n'est plus incompatible avec l'idée de les penser ensemble et les progrès de la « mondialité » sont, autant, dans les phénomènes sociaux eux-mêmes que dans leur mise à portée du plus grand nombre. Dans une telle configuration, singularités locales et standardisation mondiale ne sont plus simplement en opposition, pas plus que ne le sont le patrimoine et le tourisme: car on a, à la fois, plus de lieux, et plus de local, et plus de monde. Si l'on peut avancer une métaphore, ce serait celle d'un clavier, sans cesse étendu, à la fois vers l'extrême aigu et l'extrême grave et qui donne, ainsi, des possibilités de jeux et d'expression considérablement augmentées. C'est en cela que le Monde actuel est original et en cela, aussi, qu'il est une singularité, englobant le précédant et amené, lui-même, à être englobé par la suite.

Ce qui est alors en jeu, aujourd'hui comme hier, mais différemment, est la possibilité laissée à tous, collectivement ou singulièrement, d'avoir, de trouver ou de produire sa propre place dans ce monde, c'est-à-dire d'y être pleinement, par la résolution du dilemme lié à la nécessaire affirmation de ses différences et de ses similitudes: comment être soi-même parmi les autres, et où?

On peut, dès lors, critiquer cette mondialité en en faisant valoir, tout à la fois, la relativité et les défauts. Elle constitue, clairement, la mondialisation d'un modèle qui a fait les preuves de son efficacité, mais pas toujours celle de son équité: il profite, d'abord, à ceux qui l'ont conçu et participent à leur production. Mais il faut aussi dire que, si les richesses sont mal partagées, le tourisme et le patrimoine participent, quant à eux, à leur augmentation. Telle est, entre autres, la leçon que l'on peut tirer de l'exemple

des Cadiens qui montre que l'ouverture au tourisme s'accompagne d'une dynamique sociale positive. Telle est, également, une des thèses proposée par Isabelle Sacareau<sup>26</sup>, qui montre, à propos du Népal, comment le tourisme enrichit cette partie de la société qui comprend comment l'utiliser. De tels exemples prennent, de ce point de vue, une portée considérable, car ils tendent à souligner que la production des richesses de ce Monde est loin d'être finie. Le problème, en la matière, n'est donc plus de partager celles, finies, qui existent, mais d'en produire sans cesse de nouvelles. Et les ressources du tourisme et du patrimoine y participent, déjà, amplement. La question des biens matériels n'est donc pas, exclusivement, celle de leur répartition, mais celle de leur production.

Une question essentielle qui se pose, maintenant, formulée autant comme pensée que comme pratique, est bien, alors, celle-ci : comment avoir accès à ce Monde, à sa société, s'il y en a, et à ses richesses ? Car, si l'argument patrimonial valorise ce qu'il y a d'unique dans les lieux, il peut aussi assombrir l'horizon mondial, en emprisonnant les hommes dans des lieux uniques, réservés et repliés sur eux-mêmes. Ce qui est en cause donc plus que les singularités locales qui, semble-t-il, se renforcent, c'est la propension de ceux qui les fréquentent à les quitter. Autrement dit la capacité à voir en quoi des lieux singuliers, porteurs d'une partie de mondialité, en ouvrent aussi les portes.

Une des clés de cet accès réside, évidemment, dans la mobilité. Car, immobilisés dans les lieux, les hommes en sont les jouets ; en se déplaçant, en revanche, littéralement en changeant de place, en sachant être dans des lieux différents, ils peuvent au contraire en jouer, c'est-à-dire valoriser chacune de leurs rentes spécifiques, et en tirer, de manière intellectuelle ou financière, un inestimable profit. La faculté d'aller et de venir donne ainsi une incontestable rente, non plus de situation, mais de mobilité. La mobilité, elle-même se nourrit de ces différences. Et la liaison du tourisme et du patrimoine est bien, en tant qu'invention sociale, tout à la fois le résultat et le stimulant de cette réalité d'aujourd'hui : le patrimoine, comme culture du lieu, se nourrit du tourisme qui le rend, à tous les sens du terme, enrichissant, et réciproquement.

Il y a du monde dans les lieux, et le monde est fait de lieux, de lieux liés. Entre l'un et l'autre, il n'y a qu'un pas. Et c'est ce pas, parfois très grand pour l'homme, qu'il lui faut pouvoir franchir. Or, la mobilité n'est donnée ni aux uns, ni aux autres. Chacun doit la conquérir en en faisant l'apprentissage, par le tourisme entre autres. On comprend, désormais, en quoi son acquisition est stratégique, parce qu'elle met en cause l'homme dans les lieux, l'homme dans le monde, mais surtout l'homme dans le monde par les lieux. Car l'enjeu de la mobilité, aujourd'hui, est bien là : avoir également accès au monde à partir du lieu et aux lieux à partir du Monde.

---

26 I. Sacareau, *Porteurs de l'Himalaya. Le trekking au Népal*, Paris, Belin, coll. Mappemonde, 1997, 272 p.

Cela revient aussi à avoir, en partie du moins, le choix des lieux, et cela procure une véritable rente, culturelle ou financière ou même les deux à la fois. En outre, la valeur de cette rente est d'autant plus forte qu'elle est moins partagée. Si tant est qu'ils se constituent en société, ce qui reste une hypothèse<sup>27</sup>, les hommes et les femmes ayant accès à la mondialité peuvent être tentés, consciemment ou non, de s'en réserver les clés et de valoriser la sédentarité comme norme dominante. Les scientifiques qui opposent, comme on l'a vu en introduction, tourisme et patrimoine, pour dévaloriser le premier et valoriser le second, participent à la reproduction de cette situation. Et les analyses dépassées, c'est-à-dire celles qui ne remettent pas en cause, sur la question ici traitée de la liaison tourisme-patrimoine, les catégories préconçues avec lesquelles on a pris l'habitude de penser le monde, non seulement ne règlent pas le problème, mais en obscurcissent la légitimité.

La boucle est-elle bouclée? Car ce qui nous avons proposé devient, tout à la fois, une hypothèse de lecture du Monde et une critique de ce qui en a été dit. Cela revient, en fin de comptes, peut-être aussi à tracer ce bout de chemin qui, à la poursuite du Monde qui émerge, reste, sempiternellement, à inventer: comment, partant des lieux, s'ouvrir au Monde? Un dilemme, toujours, une bataille, le plus souvent: *ad angusta per angustia...*

---

Université de Picardie «Jules Verne»  
Campus C, Chemin du Thil, 80025 Amiens cedex 1  
olazzaro@club-internet.fr

## Bibliographie

- Bourdieu P. (2001), *Contre-feux 2, pour un mouvement social européen*, Raisons d'agir, 108 p.
- Cazes G. et Potier F. (1998), *Le tourisme et la ville. Expériences européennes*, L'Harmattan, coll. tourisms et sociétés, 198 p.
- Choay F. (1996), *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, coll. La couleur des idées, 262 p.
- Corbin A. (1988), *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1750-1840*, Aubier, coll. Historique, 412 p.
- Di Méo (1998), *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, coll. Fac. Géographie, 320 p.
- Équipe MIT (2002), *Tourismes 1, lieux communs*, Paris, coll. Mappemonde, Belin, 320 p.
- Graham B., Ashworth G.J. et Turnbridge J.E. (2000), *A geography of heritage. Power, culture & economy*, Arnold, 284 p.
- Halbwachs M. (1994), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, Paris, Albin Michel, 1925, 368 p.
- Knafou R. et alii (1997), Une approche géographique du tourisme, *L'Espace géographique*, n° 3, 1997, p. 193-204
- Lazzarotti O. (2001), *À propos de tourisme et patrimoine, les «Raisons» de l'Habiter*, Mémoire de diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Paris VII, 368 p.
- Lévy J. (1999), *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, coll. Mappemonde, Paris, Belin, 400 p.
- Massey D. (1998), *Power-geometries and the politics of space-time*, Hettner-lecture, Département of Geography, University of Heidelberg, 112 p.
- Morin É. (2001), *La méthode. 5. l'humanité de l'humanité, l'identité humaine*, Paris, Seuil, 288 p.

27 Voir, par exemple, l'étude et les réserves de A.C. Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation, une immigration dorée*, Paris, PUF, coll. sciences sociales & sociétés, 1998, 236 p.